



Ville d'Ath  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire - Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

## URBANISME

# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

**Le/les demandeur(s)** est/sont Monsieur et Madame Gary CAPIEAU-SOUCHANE Avenue de l'Exposition, 390 bte 24 à 1090 Jette.

**Le terrain concerné est situé** Rue des Bénédictines(GHI) 35 à 7822 Ghislenghien, et cadastré 6 ème division section A parcelle 61 L.

**Le projet consiste à** construire une habitation unifamiliale,

**et présente les caractéristiques suivantes :**

écart au permis d'urbanisation (pente de toiture)

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage du centre administratif rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath (1<sup>er</sup> étage).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18/01/2019 au 01/02/2019 au Collège communal :**

- *par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*
- *par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)*

Ath, le 11/01/2019

Le Directeur général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE



Wallonie

